

BASSIN-VERSANT DE LA LARGUE ET DU SECTEUR DE MONTREUX Aménagement et renaturation

# Les efforts payent

Technique et dense, la réunion du comité syndical du Smarl (syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin-versant de la Largue et du secteur de Montreux) de samedi matin peut se résumer en un constat très positif : les efforts fournis ces dernières années payent indéniablement.

C'est en définitive « la » question qu'osera un délégué au cours de cette longue réunion : est-ce que les investissements consentis par les communes et communautés de communes en matière d'assainissement ont permis d'obtenir des résultats ? Et sont-ils si ce n'est manifestes, significatifs au regard des dizaines de millions d'euros mis dans d'éprouvants chantiers ? La réponse est oui. Deux fois oui car non seulement sont-ils significatifs mais manifestes comme l'ont souligné le président et les techniciens du Smarl qui en ont donné quelques exemples révélateurs aux 70 délégués représentants les 58 communes membres du syndicat.

« On est passé de la nuit au jour »

Qu'il s'agisse du schéma d'aménagement et de gestion des eaux ou de « Natura 2 000 », points respectivement développés par Nicolas Faessel et Cyril Breton ou encore d'un recensement dressé par Hugo Lienert des travaux d'assainissements menés le long de la Largue, les données et observations vont toutes dans le même sens : la qualité de l'eau a cru nettement. Pour le coup, comparativement aux mauvaises nouvelles qui ont tendance à surgir lorsqu'il s'agit de parler d'environnement, le bilan est très encourageant. Plutôt que des chiffres « en veux-tu en voi-

## LE NOMBRE

# 98

pourcents d'espèces de rivière ont été observés lors d'une récente pêche électrique en 2014 par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques contre 2 % d'espèces « étang ». Rien de plus normal... sauf qu'en 1993, ces espèces naturelles n'étaient qu'à 12 % contre 88 % estampillées « étang » ! Autre constat, les rivières sont plus foisonnantes de vie qu'avant.



Le Smarl ne cesse de le rappeler : il est une entité de terrain. PHOTO DNA - NICOLAS LEHR

là», le Smarl a convoqué quelques noms : sonneur à ventre jaune, chauve-souris, moule, écrevisse, chabot, vairon, spirulin... Autant de signes que « les cours d'eau sont frais et oxygénés » puisque ces espèces, parmi d'autres, sont les vigies de notre environnement immédiat. Et alors que les écrevisses étaient considérées comme disparues des cours d'eau sundgaviens, elles sont de retour. « On voit sur le terrain que ça s'améliore », insiste le riveriste Hugo Lienert en évoquant des individus qui peuvent parfois dépasser la dizaine de centimètres. A l'inverse, des espèces exotiques qui colonisaient les rivières sundgaviennes sont en régression, à l'instar de la perche soleil. « Il y a dix ans, on en sortait un seau sur une pêche électrique. Aujourd'hui, on en trouve une seule. » En vingt ans, « on est passé de la nuit au jour », indique Daniel Dietmann.

Il serait prématuré de croire que la bataille est gagnée : des espèces exogènes invasives demeurent et menacent, telles le sumac de Virginie, la berce du Caucase ou encore l'écrevisse américaine porteuse d'un virus qui a détruit des colonies

autochtones à pattes blanches et à pattes rouges voilà deux ans. Et puis il y a le ragondin ou la balsamine de l'Himalaya... Mais avec des nuances toutefois : pour le premier, nuisible mais qu'il ne faut pas « confondre avec le castor », alors que la seconde est mellifère, ce qui doit être considéré dans un contexte où les abeilles ont du mal à se nourrir.

## Après l'assainissement, les boues

Néanmoins, le constat est positif et conduit à maintenir vigilance et efforts. Ainsi si les réseaux d'assainissement et stations de traitement ont « explosé » ces dernières années en permettant au Sundgau de ne désormais « plus avoir à rougir » -le Smarl concerne 31 300 habitants dont 84 % fonctionnent sous assainissement collectif-, la problématique des boues n'est pas encore totalement érudée. « Leur utilisation agricole est exclue en Autriche », rappelait au passage Daniel Dietmann en indiquant ce pendant que le « rhisocompostage » apporte une réponse efficace aux molécules complexes issues de la chimie pharmaceutique. Autre-

ment dit, on laisse sécher ces boues au soleil, idéalement pendant cinq ans avant de les méthaniser, les brûler ou éventuellement les utiliser comme engrais pour plante haut rendement énergétique, comme le miscanthus. Une chose est certaine, « les terres agricoles n'ont pas vocation à éponger leur contenu », assure le président à un maire de Saint-Bernard Bertrand Ivain qui propose une commission de travail au sein du Smarl pour réfléchir aux boues.

## Zone de vulnérabilité : exit

Les agriculteurs n'ont pas attendu : « on y travaille à la Chambre », note Denis Nass, maire de Gommersdorf, exploitant et responsable de la FDSEA du Haut-Rhin. Lequel en a profité pour féliciter le Smarl d'avoir extirpé la vallée de la Largue de la « zone vulnérabilité nitrates ». Concrètement, le syndicat a fait valoir au préfet que quarante communes, jusqu'à Buethwiller, affichaient de bons résultats de sorte que les exploitants qui s'y trouvent n'ont par conséquent nul besoin de doubler leur capacité en stockage de lisier, comme ils auraient sinon été obligés de le

faire.

Un nouveau témoignage du travail en bonne intelligence entre le Smarl et des exploitants dont Daniel Dietmann a rappelé qu'ils sont soumis depuis quelques mois à un sérieux « coup de tabac » alors qu'ils ont joué un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de l'eau. D'où la nécessité de poursuivre le chemin ensemble, en s'engageant notamment dans le projet « collectivités captage » que le Smarl veut soumettre à l'Agence de l'Eau. En résumé, cela consisterait à dresser un partenariat sur plusieurs années visant à améliorer les ressources des agriculteurs et la qualité de l'eau via différentes actions (lire DNA du 20 octobre). « Plusieurs exploitants ont envie de passer l'agriculture traditionnelle à l'agriculture bio », précise Daniel Dietmann pour illustrer une des actions possibles. Et des idées, des pistes, des projets, le Smarl en a encore plein la tête et la table, répondant à tous à des nécessités humaines et environnementales. A condition, bien entendu (voir encadré), de pouvoir travailler sereinement ! ■

NICOLAS LEHR

## Un étang par le fond

S'inscrivant dans la droite ligne de la prévention des inondations que mène le Smarl, c'est un projet « exceptionnel » et « pilote » qu'il va mener à Seppois-le-Haut avec la suppression d'un étang de pêche.

IL EN RIGOLE FABIEN ULMANN lorsqu'il raconte que certains de ses administrés le pensent fou d'accepter la suppression pure et simple de l'étang communal. Le maire assume : « c'est un projet qui protège la commune et l'aval » explique-t-il en saluant le travail

du riveriste du Smarl. Conscient que la reprise des ripisylves et des cours d'eau est déjà bien avancée, Hugo Lienert poursuit donc la recherche des zones d'expansion des rivières en cas de crue. Etant rappelé par Daniel Dietmann, à la leur des récents et dramatiques événements météorologiques qui ont submergé le Sud-Est, que « on ne peut pas lutter contre les inondations mais on peut les optimiser en les envoyant là où elles ne gênent pas ». Et c'est ainsi le cas à Seppois-le-Haut où l'étang, situé le long du Grumbach, sera « sacrifié » à l'intérêt général. Usée, la digue qui le protégeait va être ra-

baissée, la rivière pouvant ainsi se répandre sur plus de 50 ares en cas de crue. Une zone tampon que le Smarl et la commune veulent humide le reste du temps, afin que faune et flore y trouvent un sanctuaire plus riche qu'un plan d'eau avec des carpes ! Innovant, prévu pour être réalisé dans un an, le projet bénéficiera d'un subventionnement à 80 % de l'Agence de l'Eau. « Cela coûtera 50 000 € à peu près alors que le bassin d'orage de Bisel en avait coûté 900 000 € pour une capacité équivalente », note Hugo Lienert. Pour son président qui veut « garder des agriculteurs et des zones



Dans un an, l'étang communal de Seppois-le-Haut sera supprimé au profit d'une zone d'expansion. PHOTO DNA - N.L.

humides », cela relève de l'évidence. « Garantir l'existence des hommes et des collectivités en prenant

en compte les nécessités hydrauliques, c'est du développement durable ! » ■

## EN RELIEF

### SYNDICAT MIXTE

## Le futur en question

Le futur n'a pas été évoqué que pour les travaux à venir à Ueberstrass, Bretten, Illfurth ou Courtavon où le Smarl est associé à la réflexion sur la revitalisation du plan d'eau intercommunal. C'est son existence même qui interroge. Pour reprendre l'expression de Daniel Dietmann, « la réforme territoriale comprend la suppression des syndicats d'eau et nous sommes dans la charrette », postulat qui suscite un débat samedi à grand renfort de ces acronymes dont raffolent les institutions. Dans le texte, le président prépare la transformation du Smarl en EPAGE en raison des lois MAPTAM et NOTRe pour pouvoir assurer la GEMAPI. Hein ? Dans les faits, c'est encore plus compliqué. En décrypté, le syndicat mixte doit pour survivre passer en « établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau » (Epage), pour répondre aux exigences des lois dites de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (Maptam) et « nouvelle organisation territoriale de la République » (Notre) pour la « gestion des milieux aquatiques et de préventions des inondations » (Gemapi). Pour mémoire, le Smarl fédère 58 communes et le conseil départemental ; demain, cette compétence eau passera obligatoirement par les com.com, sans que l'on sache encore précisément si la Région reprendra ce que le Département devra laisser. D'où la proposition de signaler dès à présent la capacité et la volonté du Smarl à poursuivre pour les com.com -le président de la Porte d'Alsace Pierre Schmitt a déjà donné son aval- ces missions qu'il assure parfaitement comme cela fut maintes fois souligné par les délégués. Dont Denis Nass, pour qui il est urgent de bétonner le sujet des compétences afin d'éviter que ne soient confiées la gestion et la qualité de l'eau à des entreprises privées en qui il n'a aucune confiance ni sur la maîtrise des coûts, ni le service rendu ni la réactivité. « Les particuliers, les communes, les agriculteurs et l'environnement n'auraient rien à y gagner », renchérit Daniel Dietmann. Au-delà de la double incertitude de la mutation se fait dans ce contexte de refonte intercommunale et régionale, réside le point crucial du financement. Si le maire de Saint-Bernard Bertrand Ivain se méfie d'emblée de la capacité de ces futurs Epages à collecter leur propre taxe (rappelons que le Smarl coûte 2,70 € par habitant et par an, somme dérisoire au regard du travail fourni), Denis Nass appelle à ne surtout pas perdre le « savoir-faire merveilleux » de l'actuel Syndicat. Et compte, comme son homologue de Saint-Bernard, rappeler que la solidarité implique la réciprocité tandis qu'il dénonce un abandon par l'Etat des territoires ruraux. « Il faut arrêter que ce soit les ruraux qui payent seuls leurs investissements ! ». Surtout que les villes, *in fine*, en profitent. Comme Mulhouse où les crues et inondations sont moindres en raison des travaux qui ont été menés en amont, dans la campagne... « Et nous n'avons jamais rien eu pour cela », rappelait Daniel Dietmann. Sur le principe, l'évolution du Smarl en Epage a été adoptée à l'unanimité.

N.L.